



QUESTIONS

A. Recopiez la définition de la laïcité telle qu'elle figure sur le document authentique du site "gouvernement.fr"



La laïcité, c'est la liberté de croire, de ne pas croire, de ne plus croire ou de changer de religion.

Le principe de laïcité, inscrit dans la Constitution, garantit la liberté de conscience, assure aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions et permet, par la séparation des Eglises et de l'Etat et la neutralité de la puissance publique vis-à-vis de tous les cultes, l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou de conviction.

B. Questionnaire à choix multiples (QCM : 1 seule réponse est valable)

1.

- ~~La laïcité est une valeur religieuse universelle.~~
- ~~La laïcité est une opinion philosophique agréée par le peuple.~~
- La laïcité est un principe constitutionnel qui garantit la liberté de conscience.
- ~~La laïcité est un principe qui assure l'égalité de tous devant la loi.~~

2.

- ~~La laïcité défend l'athéisme et réfute l'existence d'un dieu.~~
- La laïcité ne se prononce pas sur question de l'existence d'un dieu.
- ~~La laïcité défend le principe de ne pas croire et de changer de religion.~~
- ~~La laïcité interdit la pratique d'un culte.~~

3.

- ~~La laïcité ne reconnaît aucune valeur religieuse universelle.~~
- La laïcité assure le dialogue avec les représentants de toutes les religions.
- ~~La laïcité interdit le dialogue inter-religieux.~~
- ~~La laïcité interdit de s'exprimer à propos de son culte dans les médias.~~

4. Dans l'espace public, il est...

- ~~strictement interdit d'exprimer ses convictions religieuses.~~
- ~~strictement interdit de porter des tenues et signes religieux.~~
- ~~permis de manifester ses convictions sans aucune restriction.~~
- permis de manifester ses convictions sans porter atteinte à l'ordre public.

5. Au sein d'une entreprise privée, il est...

- ~~permis de pratiquer son culte s'il est justifié par le cadre du travail.~~
- ~~interdit de pratiquer son culte s'il est justifié par le cadre du travail.~~
- permis de pratiquer son culte si le règlement de l'entreprise le prévoit.
- ~~interdit de pratiquer son culte si le règlement de l'entreprise le prévoit.~~

6. En tant qu'agents publics, il est interdit de manifester ses convictions religieuses dans le cadre du service, car cela...

- ~~perturbe l'efficacité de leur action.~~
- ne garantit pas la neutralité dans le cadre du service.
- ~~entre en contradiction avec les lois de l'État.~~
- ~~crée des tensions entre les agents eux-mêmes.~~

7. La loi permet aux usagers de porter un signe d'appartenance religieuse lorsqu'ils se rendent dans un service public sauf...

- par respect à certaines limitations ponctuelles. (ex. : vérification d'identité)
- ~~si cette manifestation trouble à l'ordre public.~~
- ~~s'ils sont naturellement hostiles aux autres religions.~~
- ~~si la loi l'interdit.~~

8. En cas d'hospitalisation, le patient...

- ~~doit faire appel à un aumônier pour la pratique de sa religion.~~
- doit respecter certaines limitations ponctuelles. (ex. : réalisation d'actes médicaux)
- ~~peut pratiquer son culte s'il partage sa chambre avec quelqu'un de même confession.~~
- ~~Est libre de passer outre la limite du bon fonctionnement du service.~~

9. L'élève d'un établissement scolaire public peut manifester ses convictions religieuses...

- ~~sans aucune restriction nécessaire.~~
- dans le cadre de la Charte de la laïcité à l'école.
- ~~doit être étudiant à l'université pour avoir ce droit.~~
- ~~sans perturber le déroulement des activités d'enseignement.~~

10. Le droit des usagers d'exprimer leurs convictions religieuses dans le service public est restreint par...

- ~~le bon fonctionnement du service ou des impératifs d'ordre public, de sécurité, etc.~~
- des précisions dans le règlement intérieur du service ou dans les chartes.
- ~~le respect de la neutralité du service public.~~
- ~~la loi du 11 octobre 2010.~~